

**63030 - Musées**

**Proposition de dépôt du trésor monétaire  
de Preuschedorf, propriété du Département,  
au Musée Historique de HAGUENAU**

**Rapport n° CP/2018/090**

**Service gestionnaire :**

K450 - Service du patrimoine culturel

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de déposer le trésor de Preuschedorf, propriété du Département, au Musée Historique de la ville de HAGUENAU, de conclure un avenant à la convention existante entre le Département et Archéologie Alsace, actuel dépositaire du trésor, et de conclure une convention de dépôt avec la ville de HAGUENAU.

Le trésor monétaire de Preuschedorf, composé de plus de 7 000 Schusselpfennig déposés dans une cruche datant de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, a été découvert par un particulier en 2005, puis acheté par le Département du Bas-Rhin en 2006. Par délibération du Conseil départemental du 20 juin 2016 (CD/2016/277), il est confié à Archéologie Alsace pour son étude, sa restauration et sa conservation.

Les études numismatiques, archéologiques et historiques ont été réalisées et viennent d'être publiées dans la revue l'Outre-Forêt de la société d'histoire et d'archéologie des Vosges du Nord.

Ce trésor a été valorisé dans le cadre de l'exposition temporaire « Vestiges de Voyage », présentée par le Musée Historique de Haguenau, le Musée Archéologique de Strasbourg et le Musée Historique de Mulhouse entre 2011 et 2012. Depuis, le trésor reste conservé dans les réserves d'Archéologie Alsace.

Le Musée Historique de Haguenau est en cours de rénovation. Dans ce cadre, le trésor de Preuschedorf pourrait faire l'objet d'une valorisation permanente comme pièce majeure d'une des salles rénovées. La Ville de Haguenau propose que le Musée de Haguenau prenne en dépôt le trésor (le Département restant propriétaire). Le musée remplit toutes les conditions techniques pour assurer la bonne conservation du trésor.

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser ce dépôt à la Ville de HAGUENAU et d'approuver les termes :

- du projet d'avenant à la convention de dépôt existante entre le Département et Archéologie Alsace, actuel dépositaire du trésor,
- et du projet de convention à conclure entre le Département (propriétaire), Archéologie Alsace (supervision scientifique) et la Ville de Haguenau pour le musée historique (dépositaire), pour convenir notamment des assurances et des conditions de conservation que la Ville devra mettre en œuvre. Ce dépôt serait consenti à titre gratuit. Le projet de convention de dépôt est joint en annexe de ce rapport.

Cette proposition a été soumise pour avis à la commission enfance, famille, éducation, le 22 mars 2018.

La poursuite de cette politique est possible d'après l'article L 1111-4 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, au titre de l'aide à la muséographie :*

- décide du dépôt du trésor de Preuschedorf au Musée Historique de la Ville de HAGUENAU ;*
- approuve les termes du projet de convention de dépôt du trésor de Preuschedorf à conclure avec la Ville de HAGUENAU ;*
- autorise son président à signer cette convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;*
- approuve les termes du projet d'avenant à la convention de dépôt existante avec Archéologie Alsace ;*
- autorise son président à signer cet avenant, dont le projet est joint en annexe.*

Strasbourg, le 28/03/18

Le Président,



Frédéric BIERRY